



Préserver ensemble nos nappes et nos rivières : une responsabilité partagée !

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE (PTGE)

Compte-rendu Temps de Croisement de Regards #1 Milieux aquatiques et ressources en eaux – Site des Encanaux

PTGE - Raison d'être du projet

Le bassin versant de l'Huveaune subit des périodes de **sécheresses chroniques**, qui vont s'aggraver avec le changement climatique. Par ailleurs, les activités économiques et l'alimentation en eau potable dépendent de **ressources extérieures au territoire** (Durance, Verdon).

Dans un contexte d'évolution des besoins (démographique, sobriété, ...), le projet a pour ambition de définir des **objectifs chiffrés** et de mettre en œuvre des **solutions concrètes**, pour **assurer un équilibre quantitatif entre les usages** anthropiques de la ressource en eau et les besoins des écosystèmes.

L'élaboration de ce programme d'action doit **se faire de manière collective** (avec les acteurs et citoyens du territoire) en respectant un **principe fondateur** : **l'eau est un bien commun**, qui doit être géré de manière **équitable et solidaire**, dans un principe de **préservation des écosystèmes**.

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...

1. PRÉSENTATION

1.1 LES INTERVENANTS

EPAGE HuCA :

- Éric Brenner (Chargé de mission Ressources en eau et qualité)
- Roxane Roy (Responsable du pôle stratégie territoriale)

Association Rives et Cultures : Isabelle Miard

ASPA (Association de Sauvegarde du Patrimoine Auriolais) : Sylviane Grazzini

Eclectic Experience : Arthur Beaucé et Benjamin Aragoncillo (animateurs concertation)

1.2 LES PARTICIPANTS

Cette rencontre, organisée le **12 octobre 2024 au site naturel des Encanaux à Auriol**, a réuni 18 participants. Un brise-glace a permis de mieux les connaître :

- **Le lieu de vie** : 8 personnes résidaient dans la partie amont de l'Huveaune, et 8 autres dans la partie aval.
- **« Je suis venu en qualité de... »** : Tous les participants se sont présentés comme citoyens et usagers de l'eau. Plus en détail, 11 faisaient partie d'une association et 7 étaient des professionnels de la gestion de l'eau ou des élus locaux. En parallèle, une personne s'est déclarée scientifique, une agricultrice, et une autre ancienne participante de la concertation du Parc de la Botte à Aubagne.
- **« Je connais le site des Encanaux »** : 10 personnes connaissaient bien le site et ont déclaré le fréquenter régulièrement, 6 l'ayant traversé une fois, et 2 y venaient pour la première fois.

1.2 LA RÉUNION EN DEUX MOTS

Intitulée « Temps de croisement de regards », cette rencontre était la 1^{ère} d'une série de 4 dédiées à des visites de sites spécifiques suivies d'ateliers-débats thématiques. Ces temps visent à offrir à tous les usagers un cadre privilégié pour s'exprimer sur la gestion des ressources en eau dans le bassin versant de l'Huveaune.

Cette première session portait spécifiquement sur **les enjeux liés aux milieux aquatiques**. Les participants ont d'abord pris part à une visite du site naturel des Encanaux, guidée par les associations ASPA et Rives et Culture. Par la suite, des discussions en groupes ont permis d'évoquer des problématiques du territoire, des attentes vis-à-vis du PTGE, et des pistes d'actions envisageables dans ce cadre.

2. LA VISITE DE SITE

2.1 LA PRÉSENTATION DES STRUCTURES

L'EPAGE a présenté aux participants les objectifs et le cadre du PTGE. L'élaboration du PTGE se déroule en deux phases :

1. **Le diagnostic initial**, construit par des études techniques et enrichi des phases de concertation. Ce diagnostic débouche à l'évaluation des volumes prélevables.
2. **L'élaboration du PTGE** : choix des priorités, rédaction du plan d'action

La démarche de concertation permet de compléter le diagnostic tout en assurant la participation des acteurs dans leur diversité. Les « Temps de croisement de regards » font suite aux ateliers préparatoires organisés au printemps 2024, réunissant des acteurs locaux experts. La concertation en cours offre l'opportunité à l'ensemble des parties prenantes, quel que soit leur secteur d'activité, ainsi qu'au grand public, de participer au projet. Ces échanges favorisent la rencontre et la réflexion collective autour des enjeux de la gestion de l'eau dans le territoire.

Les membres de l'ASPA et de Rives & Cultures ont ensuite présenté leurs structures et leurs actions sur le site des Encanaux :

- **L'ASPA (Association de Sauvegarde du Patrimoine Auriolais)** s'inscrit dans une démarche globale de préservation et de mise en valeur des patrimoines naturel et bâti Auriolais. Durant ce temps de croisement de regards, elle a mis en avant l'importance du patrimoine des Encanaux, notamment à travers la visite de la Glacière.
- **L'association Rives & Cultures** anime la vie culturelle dans la vallée de l'Huveaune et s'engage, aux côtés des acteurs locaux, pour la préservation des cours d'eau. Lors de cette matinée, elle a permis aux participants de découvrir le Vallon des Encanaux et le ruisseau de la Vède.

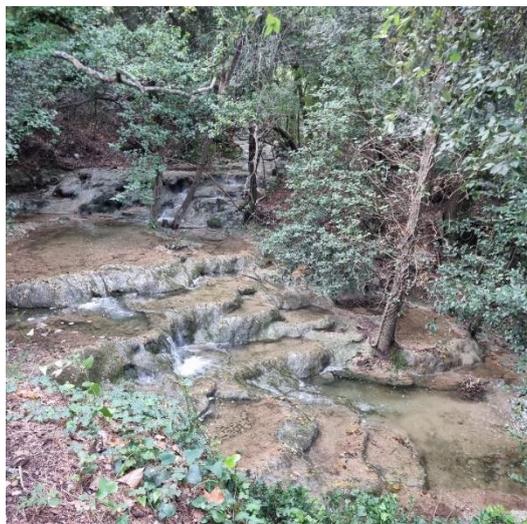
2.2 LES LIEUX EXPLORÉS

La Glacière



La Glacière des Encanaux a été exploitée du XVII^e au XIX^e siècle pour conserver de la glace récoltée lors des gelés, puis revendu chez les particuliers et les commerçants de Marseille, Toulon et Aix-en-Provence.

Le ruisseau de la Vède



La confluence du vallon des Encanaux et la Dourengue, donne naissance au ruisseau la Vède, un des affluents de l'Huveaune.

La source des Encanaux



La source des Encanaux présente plusieurs niveaux (Source supérieure et Source Inférieure... plus quelques intermédiaires plus ou moins intermittentes). Nous avons pu observer la source inférieure qui est pérenne sauf lors de période d'étiage sévère (le cas en 2022).

3. RESTITUTION COMMUNE DES ATELIERS

3.1 L'ATELIER EN PLÉNIÈRE : LE SITE DES ENCAUX ET LES ENJEUX DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RESSOURCES EN EAUX

A la suite de la visite, les participants ont d'abord partagé leurs impressions sur ce site. Le site des Encanaux a été qualifié de « fabuleux », en raison de son **environnement naturel exceptionnel**. Les participants ont particulièrement souligné la présence continue de l'eau, de la ripisylve et de la végétation environnante, qui créent une atmosphère apaisante. **L'aspect patrimonial** des Encanaux, illustré par la visite de la Glacière, a également été perçu comme un exemple réussi d'intégration des usages de l'eau dans son environnement. Certains ont fait le lien avec d'autres sites du bassin versant de l'Huveaune, tels que Saint-Pons, les sources de Naves et de Lazare, qui partagent des caractéristiques similaires.

Ensuite, les participants ont identifié plusieurs enjeux majeurs révélés par cette visite, applicables à l'ensemble du bassin versant :

- **Préservation du patrimoine naturel et culturel** et développement de la biodiversité (zones humides, ripisylves, etc.)
- **Dépendance aux ressources en eau extérieures**, notamment celles du Verdon et de la Durance.
- **Gestion des déchets et des pollutions**, et de la surfréquentation de certains sites.
- **Lutte contre l'artificialisation des sols**, à travers la gestion de l'urbanisation qui aggrave le ruissellement.
- **Risques naturels et climatiques**, tels que les sécheresses et les inondations.

Les participants ont insisté sur la nécessité **d'adopter une approche holistique** (ou globale) pour traiter ces enjeux, en intégrant tous les aspects du bassin versant dans une réflexion globale.

3.2 L'ATELIER GROUPE : LES ENJEUX, LES POINTS D'ATTENTIONS ET LES PROPOSITIONS POUR LE PTGE

Les enjeux et points d'attentions

Les deux groupes ont souligné plusieurs enjeux, points d'attentions et objectifs prioritaires pour le PTGE du bassin versant de l'Huveaune.

Il leur est apparu primordial que le PTGE se concentre sur **la préservation des milieux naturels et de la biodiversité**, notamment à travers la restauration des zones humides et des ripisylves. Ils ont également insisté sur l'importance de répondre aux défis posés par la **gestion des risques liés aux sécheresses, aux inondations**, croissantes due au changement climatique et à la **pollution**, en grande partie causés par les activités économiques locales (industrie et agriculture).

La dépendance aux ressources en eau extérieures, notamment celles provenant du Verdon et de la Durance avec les canaux de Marseille et de Provence, a été **perçue à la fois comme un atout pour le territoire**, mais aussi comme une **source d'inquiétude quant à la durabilité de cette dépendance**.

Les participants ont souligné la nécessité **d'améliorer la sobriété des différents usages de l'eau** (domestiques, agricoles, industriels), grâce à des solutions techniques, des actions de sensibilisation, et des régulations appropriées. Ils ont également insisté sur l'importance de **développer la réutilisation de l'eau** (eaux traitées, eaux grises, et eaux de pluie) à diverses échelles comme une solution pour l'avenir.

La gestion de l'eau dépend par ailleurs d'enjeux externes, tels que **la maîtrise de l'urbanisation** pour limiter l'artificialisation des sols, ralentir le ruissellement, et préserver les ressources en eau. De plus, une **meilleure gestion des déchets** est indispensable pour prévenir la pollution des cours d'eau lors des crues.

Pour atteindre ces objectifs, les groupes ont insisté sur l'importance **d'améliorer les connaissances du territoire**, notamment en collectant de nouvelles données sur les captages d'eau. La sensibilisation est également apparue comme un levier important auprès de tous les publics (élus, riverains des berges, jeunes, petites entreprises, ...) Cependant, le contrôle voire la sanction sont également possibles lorsque des comportements sont jugés irresponsables.

Enfin, la mise en place d'une **gouvernance participative de l'eau**, fondée sur le principe que « l'eau est un bien commun », a été jugée essentielle pour assurer la réussite de ces initiatives.

Les propositions d'actions par grands objectifs

Renforcement de la biodiversité et des milieux naturels

- Restaurer les zones humides et les ripisylves pour protéger la biodiversité.
- Désimperméabiliser les sols et renaturer les cours d'eau pour mieux gérer les ressources hydriques.

Réduction de la dépendance aux ressources extérieures

- Étudier la faisabilité de stockages artificiels (retenues, bassins) pour sécuriser l'approvisionnement en eau.
- Promouvoir des solutions locales de captage sur le bassin versant.

Amélioration de la gouvernance et de la connaissance de l'eau

- Créer un inventaire exhaustif des forages et pompes non déclarés.
- Mobiliser et former les élus locaux sur la gestion durable de la ressource en eau.
- Instaurer une gouvernance de l'eau inclusive, basée sur la concertation et la gestion collective de la ressource.
- Impliquer le monde agricole dans les processus de concertation et/ou de décision

Gestion des risques climatiques et pollutions

- Sensibiliser et informer les populations locales sur les risques de sécheresses et d'inondations.
- Mettre en place des actions de prévention ciblées pour les petites entreprises et les exploitants agricoles pour limiter la pollution.
- Adopter une politique de surveillance accrue sur les pompes non déclarés et les pollutions agricoles.

Gestion des déchets et des sols

- Développer des actions spécifiques pour gérer les déchets après les crues.
- Lutter contre l'artificialisation des sols en intégrant des règles d'urbanisme plus strictes.

Sobriété et réutilisation de l'eau

- Promouvoir l'utilisation des eaux grises et de pluie pour les usages domestiques et collectifs.
- Encourager la réutilisation des eaux traitées des stations d'épuration pour alimenter les cours d'eau.
- Renforcer les campagnes de sensibilisation sur la réduction de la consommation d'eau domestique, agricole et industrielle.

ANNEXES

1. SYNTHÈSES ET SUPPORTS DES CONTRIBUTIONS EN PLÉNIÈRE

Questions posées aux participants :

- Que reprenez-vous de cette visite ?
- Selon vous, quel rôle joue ce site vis-à-vis de la ressource en eau du bassin versant ?
- Quels usages peuvent l'affecter ? Avec quelles conséquences ?
- Plus largement, en quoi ce lieu est-il selon vous représentatif des enjeux à l'échelle du bassin versant de l'Huveaune ? Et pourquoi ?

Contributions :

Ce que les participants ont retenu de la visite

- C'est un site où l'eau coule tout le temps. C'est un atout pour notre territoire, et c'est un élément de connaissance à montrer, notamment aux enfants
- Site fabuleux. Cependant, il faut mieux gérer l'eau en amont, pour la ralentir et la capter afin que l'Huveaune puisse être alimentée. Nous devrions nous intéresser à des expériences réalisées dans d'autres pays sur ces enjeux
- Visite de la glacière : montre que l'homme sait intégrer ses usages à la nature. Il faut retrouver une logique d'intégration des usages de l'eau, sans détruire l'environnement.
- Ce site montre l'importance de la place de la végétation notamment face au changement climatique
- Sur le site, on ressent du bien-être, c'est un espace de paix qui incite à le respecter
- C'est un lieu propre
- On voit sur ce site un patrimoine culturel qui fait état d'usages anciens
- Le site est accessible et pourtant bien préservé. Il y a un équilibre entre l'homme et la nature.
- Monter à la glacière demande un effort physique, et c'est bien comme ça
- D'autres sites similaires existent sur le territoire : Saint-Pons, la source des Naves, la source Lazare

Les premiers enjeux identifiés au niveau du bassin versant, suite à la visite

- Besoin d'adopter une approche holistique, globale, pour prendre en compte tous les enjeux
- Ralentir l'eau, la capter pour éviter qu'elle s'échappe
- Place de la végétation
- Limiter la surfréquentation des publics

- Le système Durance/Verdon permet de répondre aux besoins du territoire et donc de protéger ce site. Il est important de prendre conscience de cette dépendance du territoire vis-à-vis des ressources extérieures.
- Penser les règles d'urbanisme pour limiter les constructions sur les sites naturels
- Gestion des déchets
- Certains déchets (lingettes, tissu) ne peuvent pas être épurés et polluent les eaux usées, ce qui conduit à des rejets dans les cours d'eau
- Importance de gérer les déchets de façon globale, notamment après les crues.
- Patrimoine culturel

2. SYNTHÈSES ET SUPPORTS DES CONTRIBUTIONS PAR GROUPES

Questions posées aux participants :

- Quels sont selon vous les grands objectifs prioritaires que doit poursuivre ce projet de gestion de l'eau ?
- Avez-vous des propositions ou idées d'actions concrètes ? Plus largement, en quoi ce lieu est-il selon vous représentatif des enjeux à l'échelle du bassin versant de l'Huveaune ? Et pourquoi ?

Contributions groupe 1

Pour le premier groupe, la visite du site des Encanaux a permis de mettre en lumière l'importance de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité en favorisant la désimperméabilisation grâce aux zones humides et aux ripisylves.

Concernant la gestion des risques sécheresses, pollutions et inondations ; il est préconisé de minimiser leurs impacts en développant la sensibilisation des populations et des acteurs locaux tels que les petites entreprises.

Les participants notent que la sobriété des usages et de l'exploitation (résorption des fuites de réseaux d'eau) est un enjeu majeur pour le PTGE.

Il est préconisé d'informer et de sensibiliser davantage les publics, que ce soit à destination des ménages (consommation domestique), de la jeunesse ou des élus. De plus il est jugé important d'impliquer le monde agricole et industriel dans la concertation.

Le groupe recommande d'améliorer la connaissance du territoire en diagnostiquant les usages de l'eau, en comptabilisant davantage les forages et de développer les connaissances des eaux souterraines.

Dernièrement, il est proposé d'adopter une gouvernance de l'eau avec un principe de base « l'eau est un bien commun » à travers la mobilisation et la sensibilisation des élus à une gestion collective et sobre de la ressource.

Milieux naturels et biodiversité

- Restaurer les milieux existants pour favoriser la biodiversité. L'humide attire l'humide.
- Respecter les zones humides, qui sont précieuses en termes de biodiversité et de captage du CO2
- Désimperméabiliser les sols, pour « piéger » l'eau
- Renaturer les cours d'eau
- Ces actions permettront d'assurer des conditions d'habitabilité sur le territoire

Gouvernance de l'eau

- Améliorer le niveau de connaissance des élus locaux sur les enjeux de la gestion de la ressource sur leur territoire
- Éviter une approche de la gestion de l'eau se concentrant sur des objectifs de rentabilité. L'eau est un bien commun.
- En faisant appel au privé, on risque de perdre la connaissance de l'eau sur le territoire, notamment chez les élus
- Étudier et montrer ce qui fonctionne ailleurs

Consommation d'eau

- Améliorer la gestion des réseaux d'eau potable, limiter les fuites
- Identifier des sources d'économies sur les différents postes de consommation de l'eau : eau potable, agriculture, industrie

Gestion des risques (sécheresse, pollutions, inondations ...)

- Lisser les crises liées à la sécheresse et minimiser leurs impacts
- Développer une culture de l'anticipation du risque et de sa gestion
- Partager les informations sur les risques et communiquer régulièrement dessus auprès des populations
- Adopter une attitude de vigilance permanente vis-à-vis des risques : pollution, qualité de l'eau ...
- Il n'y a pas que les grandes entreprises qui polluent, il faut aussi s'intéresser aux plus petites entreprises (carrosseries, garages ...), mettre en place des actions ciblées et les suivre

Connaissance du territoire

- Mieux connaître les usages de l'eau sur le territoire, notamment les usages en lien avec les forages qui restent une zone d'ombre.
 - Proposition d'action : systématiser les déclarations de forage
- Mieux connaître nos eaux souterraines et leur fonctionnement
- Cartographier les points de forages

Information/sensibilisation

- Constats : aujourd'hui il n'y a pas de représentant du monde agricole ou industriel. Il faut impliquer ces publics dans la démarche
- Informer les populations. Constat : beaucoup considèrent qu'ils ont droit à un accès illimité à l'eau, car ils la paient. Il manque une prise de conscience
- Mener des actions spécifiques sur les riverains des berges, pour les informer et les responsabiliser.
- Proposition d'action : inscrire un objectif de sensibilisation sur la ressource en eau dans l'appel à projets ISEF

- Cibler les jeunes, les scolaires. Mais aussi sensibiliser les adultes voire être mettre en place plus d'action de contrôles et de pénalisation.

Contributions groupe 2

Concernant le deuxième groupe, les participant.es identifient des usages de l'eau pouvant être problématiques, notamment les exploitations de pompage de l'eau non déclarées ou surexploitant la ressource. Ainsi pour les participants un inventaire est nécessaire. Des usages agricoles ou d'élevage peuvent polluer les eaux, il faut donc prévenir ces problématiques.

La provenance et le stockage de l'eau sur le bassin versant de l'Huveaune interrogent le public. Les eaux des canaux de Marseille et de la Provence alimentent le territoire, certains questionnent si c'est suffisant et s'il est nécessaire de réfléchir à des stockages artificiels (retenues, bassins...).

Pour avoir une consommation plus vertueuse de l'eau, le groupe s'est penché sur les solutions de sobriété et de réutilisation de l'eau. La sobriété devrait se traduire à la fois par des solutions techniques, de sensibilisation et par de la réglementation, pour tous les usages et de manière équitable sur le territoire. La réutilisation des eaux des stations d'épuration pour alimenter les cours d'eau est imaginée, tout comme la réutilisation des eaux de pluie et des eaux grises à titre individuel principalement et si possible, de manière collective.

Les usages de l'eau

- La production d'énergie hydroélectrique est absente des usages sur le territoire. Il existerait des projets en réflexion de microcentrales hydroélectriques.
- Comment agir face aux pompages de l'eau abusifs dans les nappes lors de périodes de restrictions notamment ?
 - Peu de déclarations de nouveaux pompages
 - Des contraintes réglementaires peu suivies par les irrigants
 - « Il faut de la volonté politique » et « Il faut changer les mentalités et les pratiques »
 - Besoin d'un inventaire des captages et des forages et de données sur l'irrigation et l'arrosage
- Certains exploitants agricoles et éleveurs peuvent polluer les cours d'eau et les nappes en rejetant des eaux de nettoyages (enclos, cuves...)

La provenance des eaux hors du bassin versant

- À la question « Retrouve-t-on de l'eau des Alpes dans le bassin versant de l'Huveaune à travers le réseau karstique ? », il est répondu que non, même si des couches sédimentaires sont connectées. Des échanges plus régionaux existent avec le bassin versant de l'Huveaune.
- Des analyses de traçabilité ADN de l'Huveaune révèlent que jusqu'à 20% des eaux des cours d'eau proviennent de du canal de Marseille et du canal de Provence par l'irrigation. C'est un « cycle de l'eau parallèle ».

La gestion du stockage de la ressource

- Améliorer la maîtrise des captages sur les plateaux de la Sainte-Beaume en ralentissant les flux vers l'aval.
 - Faut-il des retenues d'eau ?
 - Réfléchir aux conflits d'usages avec les agriculteurs (et concerter le monde agricole)

La sobriété des usages

- Améliorer les économies d'eau des différents usages : Consommation domestique (problématique des jardins et des piscines), agriculture, industrie
- La sobriété doit-elle se faire à travers des contraintes ou d'autres solutions existent ?
- « Il faut une équité de la sobriété sur le territoire. »

La réutilisation de l'eau

- Favoriser la réutilisation de l'eau des stations d'épurations pour alimenter les cours d'eau tel qu'à Auriol.
- L'eau des filtres à sable de l'usine d'eau potable d'Aubagne pourrait être réutilisée pour les piscines
- La réutilisation des eaux grises ou des eaux de pluie pour la consommation domestique est envisagée
 - Des solutions collectives qui coutent cher. Il faut une volonté politique pour leur mise en place.
 - Des solutions individuelles possibles qui peuvent faire économiser jusqu'à 40% de la consommation. Ces systèmes doivent respecter des règles sanitaires.